

LE MOT DU MAIRE

Sans doute avez-vous remarqué les aménagements paysagés que nous avons effectués devant l'Eglise, le Presbytère et le Restaurant afin de rendre notre commune encore plus attrayante pour tous.

En outre, comme les chasseurs l'avaient fait il y a quelques années de ça, nous avons semé une jachère fleurie le long de la Gorse ; celle-ci ne devrait pas tarder à éclore, pour illuminer le village de mille couleurs. C'est un spectacle de la nature qui nous attend !

La fête du Village qui approche à grands pas nous réserve son lot de surprises et d'animations, qui nous l'espérons, ravira toutes les générations. Le restaurant l'S'Caudais sera en charge de nous régaler.

C'est l'occasion parfaite de se retrouver en famille ou entre voisins et amis, pour profiter de moments de partage et de convivialité.

L'équipe municipale et moi-même espérons vous voir très nombreux à cette fête, qui, en célébrant notre village, renforce les liens de notre communauté.

Je vous invite donc à profiter de ces améliorations et à participer à la fête du village pour créer ensemble des souvenirs inoubliables.

Merci pour votre soutien et votre engagement à rendre notre commune encore plus dynamique et accueillante.

Pour terminer, je vous souhaite un très bel été.

Avec tout mon dévouement,

Ph. Monnier

Le Secrétariat de mairie sera fermé pour congés
du 15 Juillet au 2 Août 2024 inclus.

Des permanences seront assurées en Mairie les lundi et jeudi de 14h00 à 17h30. Pour toute urgence, vous pouvez contacter :

- M. Philippe MONNIER (Maire) au 06.69.19.03.04
- M. Yves RIOLLOT (1er Adjoint) au 06.14.40.13.21
- Mme Marie-Ange CHANCELLÉ (2ème Adjointe) au 06.81.97.87.08
- Mme Elisabeth LANZONI (3ème Adjointe) au 06.34.29.34.48



INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ESCAUDES ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL

Projets 2024

Le Conseil Municipal a voté le Budget le 8 avril 2024.

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- ◆ Fin des travaux de réhabilitation des logements du Presbytère pour 56 358 € - Depuis mi-avril les 3 logements sont désormais occupés.
- ◆ Installation pompe à chaleur réversible + changement de quelques menuiseries au Foyer Rural pour un montant de 24 900.34 €, pour une subvention de 19 920 € au titre du Fonds Vert qui a été sollicitée auprès de l'Etat ;
- ◆ Réfection du parking de la Mairie et Restaurant + éclairage pour un montant de 15 936.00 €, pour lesquels une demande de subvention a été

sollicitée auprès du Département de la Gironde au titre des amendes de police de 5 790 €

- ◆ Achat d'un broyeur pour 8 136 €, subventionné par le Département de la Gironde par le FDAEC à hauteur de 4 843 €
- ◆ Reboisement et plantation d'arbres d'ornement pour 13 691 €

Les subventions d'investissements prévues / attendues :

- de l'Etat : 91 104,00 €

- du Département : 50 233,00 €



PLUi - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Tous travaux sur le bâti est soumis à autorisation d'urbanisme. Ces autorisations sont actuellement réglementées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce PLU est sur le point de basculer vers de nouvelles réglementations issues du PLUi, qui est lui, rédigé à l'échelle intercommunale.

Ce PLUi vient d'être approuvé le 19 juin dernier, mais il reste quelques étapes administratives afin que celui-ci ne devienne applicable ; ce qui devrait arriver courant juillet.

PCS - Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile.

En complément de l'intervention des services de secours sous la responsabilité du Directeur des opérations de secours (maire ou préfet), le Plan communal de sauvegarde participe à la protection des populations en organisant les obligations de sauvegarde du maire vis-à-vis des administrés.

Les grands principes du Plan communal de sauvegarde

Le Plan communal de sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile.

Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement de sécurité civile : l'urgence, le post-urgence et le retour à la normale. Il intègre le processus

d'information préventive pour faire du citoyen le premier acteur de la sécurité civile. Il est à géométrie variable, adapté à la taille et aux moyens de la commune.

Il doit permettre de tendre vers une culture communale et citoyenne de sécurité civile.

Les grands incendies de l'été 2022, nous rappellent que le PCS est un outil primordial et obligatoire dans de telles situations. Toute aide sera donc la bienvenue !

Ce document doit s'élaborer en plusieurs étapes :

- La 1ère consiste à faire un recensement des moyens humains et matériels dont nous disposons sur la Commune. Aussi nous avons besoin de vous tous ! C'est pourquoi nous vous sollicitons afin de compléter et retourner à la Mairie avant le 01/08/2024 la fiche de renseignements jointe (soit par mail, boîte à lettres ou mairie) ou bien compléter le questionnaire en ligne depuis notre site internet (www.escaudes.fr)



- La 2^{de} étape consistera à créer une organisation communale : nous réunirons toutes les personnes intéressées à faire partie de ce PCS afin de répartir les missions de chacun à accomplir
- La 3^{ème} étape sera la présentation à la population du Plan Communal de Sauvegarde

Des mises en situations en partenariat avec les services de secours, gendarmerie, Etat, pourront être organisés sur la Commune

ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS

RÉTRÔ

Theatre

Les 9 et 10 mars ont eu lieu 2 représentations théâtrales au Foyer Rural par la troupe l'Ahromiguéra. Chaque spectacle était composé de 2 parties : une première mettant en scène des tranches de vie dans une maison de retraite très joyeuse et une seconde composée de sketches et de danse.

Les 150 personnes qui s'étaient déplacées ont passé un agréable moment. Une belle récompense pour les acteurs amateurs !



Repas du Village

Les 5 mai s'est déroulé au Foyer Rural, notre traditionnel repas de la commune, réunissant une soixantaine de convives dont le repas était élaboré par l'S-Caudais et animé par le duo Jeanne Lise & Emeric (Les Feux de la Rampe), que nous aurons le plaisir de revoir lors de la fête du village. Une belle journée qui a rencontré un vif succès, pour le plaisir de tous !



Gala de Hip-Hop – Break Dance

Le 1er juin s'est tenu le gala de fin d'année de hip-hop, break dance, et danses afro organisé par l'Association l'Abyssal dirigée par Alain Gouthon.

Cet évènement a réuni des danseurs âgés de 5 à 75 ans et a fait salle comble.

Si vous êtes intéressé(e)s pour pratiquer l'une de ces danses, vous pourrez retrouver Alain dès le 20 septembre à ESCAUDES tous les vendredis de 17h30 à 20h30 au Foyer Rural. Pour tous renseignements contactez le au 07.61.56.19.75 ou par mail à labyssal33@gmail.com



INFOS PRATIQUES



MAIRIE

Lundi : 9h00 à 12h00–13h30 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

Le secrétariat est fermé le jeudi matin au public.

Tél. : 05 56 65 64 53

www.escaudes.fr

Mail : contact@escaudes.fr



RESTAURANT L'S'CAUDAIS

Vous accueille du lundi au dimanche de 9h00 à 14h00

Vendredi et samedi de 19h30 à 21h00

Fermé le Mercredi

Pensez à réserver au 05 56 25 22 34.



DÉCHETTERIE DE LERM et MUSSET

Ouvert le lundi – mercredi– vendredi et samedi de 8 h 00 à 15h00

Fermée les mardis et jeudis. **Horaires d'été jusqu'au 15/09/2024**

Pensez à vous munir de votre NOUVELLE carte.

DATES A RETENIR

⇒ Du 18 au 21 Juillet : Fête du Village

⇒ 2-3 et 4 août : Festival Noutic'Zik

⇒ 29 Septembre : Exposition de peintures et sculptures

Actes d'état-civil



NAISSANCES

DELAHAYE Eli, Erwan né le 07/01/2024

LAMARQUE Arthur né le 07/04/2024



t ' 2 m ' M



V

Mot mystère :



luldataupe.com

Réponse : Quand les vaches sont couchées toutes du même côté, il fera mauvais

Ce journal est réalisé avec le concours de Philippe, Marie Ange, Elisabeth, Bernard, Jonas.
Le directeur de la publication est le maire